

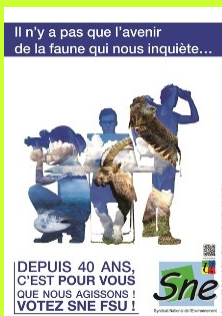
Flash Info



Milieux & Faune Sauvage

N°03

11 AVRIL 2017



Syndicat National
de l'Environnement

web

le site du SNE-FSU
<http://www.sne-fsu.org>

adresse électronique
sne@oncfs.gouv.fr

Milieux & Faune Sauvage

Secrétaire national

Pascal Wanhem
wanhem.sne@gmail.com
06 20 99 91 84

CHSCT du 4 avril 2017

Changement de direction, changement de ton !

Olivier Thibault, le nouveau directeur général de l'ONCFS siège en tant que **président du Comité d'Hygiène, de Santé et des Conditions de Travail de l'ONCFS**. C'est la première fois depuis la création de cette instance ! A cette occasion, vos représentants du SNE-FSU, syndicat majoritaire, ont fait une déclaration liminaire dont vous pouvez lire le texte en dernière page de ce flash.

➤ Nouveau matériel Radio : le réseau RUBIS

Le bout du tunnel est (peut-être) en vue ! Après des années d'atermoiements et de demandes non satisfaites du SNE-FSU, **les agents devraient pouvoir enfin bénéficier d'un réseau radio performant**. Un groupe de travail ayant pour mission de définir une nouvelle architecture pour la radiocommunication à l'ONCFS a été constitué en juillet 2016 par la Direction de la police. Le choix retenu à l'unanimité lors de ce CHSCT est **l'intégration au système RUBIS de la Gendarmerie Nationale**. Celui-ci assure sous certaines conditions une couverture de 97% du territoire. Il permettra aux agents, en plus d'une utilisation ordinaire, de communiquer avec d'autres services lors d'opérations conjointes (Gendarmerie, DFCI etc...). En cas d'urgence il sera possible de joindre les secours, (COG, pompiers etc...). Etant donné le coût important de cet investissement (1 200 000 € + 89 000 € de redevance annuelle) celui-ci sera réalisé sur deux ans. Tous les services seront équipés fin 2018.

Pour **le SNE-FSU**, il s'agit là d'un chantier prioritaire en termes d'équipement. Il ne reste à ce jour qu'à finaliser le projet entre notre direction et la Gendarmerie Nationale.

➤ Prévention de la Maladie de Lyme

Un plan national de lutte contre la maladie de LYME est actuellement mis en œuvre par le ministère des affaires sociales et de la santé. Vous pouvez retrouver les actions mises en œuvre en suivant le lien http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/synthese_lyme_v_aes_290916.pdf. Les agents de l'établissement sont, de part leur activité de terrain, particulièrement exposés. 39 agents ont déposé un dossier individuel de reconnaissance en maladie professionnelle. **Nous recommandons aux agents de signaler toute morsure de tique sur le registre bobologie**. Ces morsures devront faire l'objet d'une déclaration d'accident de service/travail. Ces démarches sont nécessaires car elles permettent un suivi médical rapide et facilite la reconnaissance en maladie professionnelle. Vos **représentants SNE-FSU** ont informé l'administration que le test de dépistage actuellement utilisé en France (ELISA) est très contesté par les associations de personnes victimes de la maladie de Lyme. Vos représentants souhaitent que le test WESTERN BLOT plus précis soit utilisé.

TITULAIRES

Eric BRANDT
eric.brandt@oncfs.gouv.fr
 06 20 78 64 73
 Olivier GRANGER
olivier.granger@oncfs.gouv.fr
 06 25 03 21 91
 Virginie CROQUET
virginie.croquet@oncfs.gouv.fr
 06 20 78 97 50
 Valérie GRISONI
valerie.grisoni@oncfs.gouv.fr
 04 95 38 13 36

SUPPLEANTES

André REZOAGLI
andre.rezoagli@oncfs.gouv.fr
 06 03 68 67 50
 Pierre ORIOL
pierre.oriol@oncfs.gouv.fr
 06 25 07 06 77
 Sonia SAID
sonia.said@oncfs.gouv.fr
 06 23 66 47 35
 Sébastien JACQUILLAT
sebastien.jacquillat@oncfs.gouv.fr
 06 34 04 63 29

NOTRE ENGAGEMENT

"Au quotidien, nous nous engageons avec nos valeurs d'éthique, de solidarité, et de justice, à tout faire pour améliorer la santé, la sécurité et le bien-être au travail de tous les personnels".

➤ Le bilan du programme de prévention 2016 et le nouveau pour l'année 2017

Le bilan de la mise en œuvre des plans d'actions pour la prévention des risques liés aux **armes et aux Véhicules Terrestres à Moteur** s'appuient surtout sur les formations des agents à ces problématiques et l'élaboration des nouvelles instructions diffusées depuis. A noter que ces plans d'actions et ceux sur les « RPS » et les « Séniors » continuent d'être appliqués dans l'établissement.

Pour 2017, les 3 thèmes approuvés à l'unanimité par les membres du CHSCT sont la prévention des **risques sanitaires**, les risques liés à la **progression et au travail en milieu montagnard** et les risques **routiers**. Les discussions seront engagées dans des groupes de travail pour faire des propositions concrètes. **Les représentants SNE-FSU sont à votre écoute pour faire entendre vos propositions.**

➤ L'implantation de Saint-Benoist : 10 ans après !

Vos **représentants SNE-FSU** ont profité de la présence du Directeur Général et la Directrice des ressources humaines pour mettre évidence les **nombreux problèmes persistants concernant cette implantation multiservices** : problème thermique, conformité et praticité de la cuisine, et rôle du responsable de l'implantation ont donc pu être largement abordés. Nous avons remis en séance les fiches du registre Santé, Sécurité au Travail qui étaient manquantes concernant Saint-Benoist. Nous seront vigilants sur les suites données sur ce sujet par la nouvelle direction.

➤ Expérimentation et AFB

Rien de neuf pour ce dossier. Le Directeur Général attend toujours sa lettre de mission. A noter que l'établissement n'attendra pas les instructions du ministère pour lui présenter des propositions. Il fera en sorte que les six expérimentations qui n'ont pas encore débutées se déroulent correctement.

Le futur contrat d'objectifs sera construit en 2017... avec ou sans l'AFB.

➤ Réorganisation Direction des Ressources Humaines

Première information : **l'ONCFS rejoindra dès 2018 l'action sociale interministérielle** pour les CESU et les chèques vacances et autres prestations, par exemple.

Deuxième information en projet : **les retraites et les prestations chômage ne seront plus gérées directement par la DRH à terme**. Par ailleurs, cette direction créera un service de la qualité de vie au travail qui animera le CHSCT, le programme de prévention et les plans d'actions entre autre.

Le prochain CHSCT aura lieu le mercredi 7 juin 2017.

Monsieur le Directeur Général, Mesdames et Messieurs,

Monsieur le Directeur Général pour ce premier CHSCT de l'année : que de bouleversement dans l'équipe de direction de l'ONCFS ! Les représentants du SNE-FSU vous souhaitent ainsi qu'à Madame la Directrice des ressources humaines la bienvenue à l'ONCFS et au sein de cette instance.

Vous arrivez dans un établissement créé en 1972 et qui depuis a vécu de multiples évolutions. L'ONCFS grâce à l'implication de ses personnels a, au fil des décennies, su grandir et devenir un organisme incontournable pour la gestion de l'environnement, par la richesse de sa technicité tant sur le plan de la connaissance et de la gestion des espèces sauvages que de la police de l'environnement.

L'établissement est également riche par la diversité de ses personnels qui le composent : administratifs, agents techniques et techniciens de l'environnement, ouvriers et ingénieurs.

Aujourd'hui, malgré ces atouts, les personnels sont empreints d'incertitude certainement dû à un manque de repères, voire de démotivation pour ne pas dire plus. Les raisons de cet état sont multiples, avec au premier rang les baisses considérables des effectifs, l'absence de reconnaissance statutaire, de visibilité sur l'avenir de notre établissement.

- **La baisse des effectifs** certes nous la subissons comme d'autres administrations ! Pour autant nous devons faire face à des missions toujours aussi présentes et une charge de travail de plus en plus lourde dans les services avec des effectifs en baisse. Aussi, ceci entraîne inexorablement du stress et des risques psycho-sociaux.

- **Le manque de reconnaissance pour les personnels** contractuels avec la création d'un quasi statut au rabais, une requalification manquée et une note de cadrage pour l'indemnité de sujétion et de rendement qui tarde à arriver.

- **Le manque de reconnaissance pour les agents techniques et techniciens de l'environnement.** Un plan de requalification de C en B non abouti. La non requalification des B en A.

- **Le manque de visibilité pour l'avenir de notre établissement.** Nous avons vu fleurir ces dernières années plusieurs tentatives de rapprochement avec l'ONEMA. Celle-ci se sont toutes soldées jusqu'ici par des échecs.

Aujourd'hui nous parlons de l'AFB d'où l'ONCFS a été évincé suite à la pression du lobby cynégétique auprès du président de la république. Nous avons même vu le président du conseil d'administration de l'ONCFS parler au nom des personnels ! Personnels auxquels il s'est bien gardé de demander un avis !

- **L'inquiétude** car cela fait déjà de nombreuses années que l'ONCFS subit la diminution de ses moyens et de ses effectifs. Certains services départementaux travaillent avec moins de 10 agents et les missions ainsi que la charge de travail ne diminuent pas ; bien au contraire, nouvelles prérogatives en matière judiciaire, problématique loup, police sanitaire, contrat d'objectifs surréaliste au regard des effectifs pour ne citer que quelques exemples. S'ajoute à cela l'allongement de la durée de vie au travail.

La majorité des personnels exercent des métiers non sédentaires qui ne sont toujours pas reconnus en tant que tel. Il faudra bien prendre en compte, un jour, le fait que ces métiers sont pénibles physiquement et mentalement.

L'absence de concours de recrutement d'agents techniques depuis plus de quatre ans et aucune garantie de concours dans les années qui viennent vont mettre rapidement l'établissement en difficulté. Aujourd'hui la seule issue présentée est celle de la voie des détachements de l'administration. C'en est une, mais qui ne rajeunit pas la population des agents ! L'office se dirige droit vers un établissement de séniors.

- **L'incompréhension des agents** quand votre CODIR interprète voire réécrit unilatéralement le règlement intérieur de notre établissement et que les délégués ou directeurs donnent des ordres différents d'une région à une autre.

Les problèmes sont multiples, nombreux et la liste est loin d'être exhaustive. Ces quelques éléments ne peuvent qu'engendrer stress, anxiété et démotivation. L'ambiance dans l'ensemble des services n'est plus au beau fixe et les personnels attendent beaucoup de la nouvelle direction.

Il vous appartiendra à la fois d'entendre leurs inquiétudes, de faire des propositions pour préparer un contrat d'objectifs d'avenir pour tous les personnels, adapté aux moyens humains qui allie à la fois les missions techniques, d'expertise et de police indissociables, le tout dans le respect de la santé et de la sécurité au travail.

Le SNE-FSU, est un acteur principal au sein de ce Comité d'Hygiène de Sécurité et des conditions de travail depuis sa création à l'ONCFS. Nous souhaitons poursuivre le travail que nous avons mené jusqu'à aujourd'hui sur l'ensemble des sujets qui incombent à cette instance et qui nous tiennent à cœur.

Un certain nombre de ces dossiers ont déjà été abordés dans cette instance mais doivent aujourd'hui passer dans leurs phases d'application effective. C'est le cas en particulier des RPS et du plan sénior.

Aussi nous aurons à cœur de poursuivre avec vous notre action et échanger sur l'ensemble des dossiers dans l'intérêt général des personnels.